

Le marquage E a été créé dans le cadre de l'homologation technique européenne des véhicules par la [Commission économique pour l'Europe](#) (CEE). Lorsqu'un article est approuvé pour un règlement par un pays participant, l'approbation est acceptée par tous les autres pays participants.

**les CERTLabs offrent des essais de pré-qualification en CEM automobile pour les sociétés visant le marquage e/E avec la possibilité d'accompagnement par des certificats européens dans le domaine .**

**Pour tous les produits SEEE, les essais peuvent être réalisés dans nos laboratoires accrédités ISO 17025.**